# CONSEIL MUNICIPAL
# du
# 25 octobre 2011.

**1°)** Par 5 abstentions et 15 voix « pour », le Conseil Municipal :

- DECIDE qu'il est impératif de mettre en conformité les statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale et de Gaz (S. I. E. R. G.) de Montivilliers avec les réglementations ;
- ADOPTE le projet de statuts du S. I. E. R. G. de Montivilliers.

**2°)** À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'organisation d'une classe découverte par Monsieur le Directeur de l'école primaire « Jean Monnet » et sollicite l'attribution d'une subvention auprès de Monsieur le Président du Département de la Seine-Maritime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.